

Date : Le 06 novembre 2019 |

## Procès verbal-Assemblée générale ordinaire de Nice 2019

Le 29 octobre 2019, à 15h00 heures

L'assemblée générale ordinaire et extraordinaire s'est réunie **au Centre des congrès, Nice Acropolis** sur la convocation du Président.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Jean-Luc Rigaut, président de l'AdCF.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée, à leur entrée en séance par les membres présents, ainsi que par les représentants et les mandataires des adhérents non présents.

La feuille de présence et les pouvoirs reçus font état de :

- 141 représentants de communautés adhérentes présents ou représentés
- 90 pouvoirs enregistrés portés par Monsieur Jean-Luc Rigaut
- 25 délégations de pouvoirs

Le total des adhérents dont les représentants sont présents ou ont donné pouvoir est de 256.

**Le nombre d'adhérents à jour de cotisation étant de 946, le quorum arrêté à 236 présents ou représentés est atteint.**

L'assemblée procède immédiatement à la composition de son bureau :

Monsieur Jo Spiegel et Monsieur Laurent Trogrlic, adhérents, présents et acceptants, sont appelés comme scrutateurs.

Mme Solange Aiäche - commissaire aux comptes - cabinet Grant Thornton est représentée par Thierry Noël – expert-comptable.

L'assemblée pouvant valablement délibérer est déclarée régulièrement constituée.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- Le rapport moral du Président,
- Le rapport financier du Trésorier,
- Les rapports du Commissaire aux comptes,
- Les états financiers 2018,
- Les statuts de l'association.

Jean-Luc Rigaut indique que les adhérents ont pu prendre connaissance du compte-rendu de l'Assemblée générale tenue à Deauville qui figurent dans les dossiers remis à l'entrée de la salle. A sa demande, il ne recueille aucune observation sur ces documents.



Le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

### **Assemblée générale ordinaire**

- Approbation du compte-rendu de l'AGO et de l'AGE du 3 octobre 2018 à Deauville ;
- Présentation du rapport moral du président ; bilan de l'activité de l'été 2018 à ce jour ;
- Présentation du rapport financier de l'année 2018, présentation du rapport du commissaire aux comptes, approbation des comptes de l'année 2018 ; affectation du résultat de l'année 2018 ;
- Questions diverses.

### **Débat d'orientation**

- Les orientations et propositions de l'AdCF à l'aune d'un nouvel acte de décentralisation et de la réforme fiscale ;
- Bilan de mandature et perspectives pour le prochain mandat ;
- Évolution associative et changement de nom



## **Assemblée générale ordinaire**

### **RESOLUTIONS SOUMISES AU VOTE**

#### **PREMIERE RESOLUTION : approbation du compte rendu de l'AGO du 03/10/2018 à Deauville**

L'assemblée générale, après en avoir pris connaissance, approuve le compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 3 octobre 2018 à Deauville.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **DEUXIEME RESOLUTION : approbation du rapport moral 2018**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral du Président de l'AdCF pour l'année 2018, ainsi que du rapport partiel d'activité pour l'année en cours, approuve le rapport moral de l'association.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité

#### **TROISIEME RESOLUTION : approbation du rapport financier 2018 et des comptes de l'exercice 2018**

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport financier du trésorier,
- la lecture du rapport du commissaire aux comptes,

approuve le rapport financier et les comptes annuels dudit exercice tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites par ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus aux membres du conseil d'administration pour leur gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

#### **QUATRIEME RESOLUTION : affectation du résultat**

Le président rappelle que l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'est soldé par un excédent de 134 050 euros qu'il propose d'affecter au report à nouveau.

Approbation de la proposition d'affectation.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité



## CINQUIEME RESOLUTION : rapport spécial du commissaire aux comptes

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, sur les conventions visées à l'article L 225-38 du nouveau code de commerce, constate qu'aucune convention n'est intervenue au cours de l'exercice 2018.

Approbation de la résolution. Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

### Débat d'orientation

Les membres de l'Assemblée générale conduisent ensuite un débat sur la nouvelle feuille de route associative ; Les orientations et propositions de l'AdCF à l'aune d'un nouvel acte de décentralisation et de la réforme fiscale ; le Bilan de mandature et perspectives pour le prochain mandat ; l'Évolution associative et changement de nom

Les résolutions adoptées par l'assemblée générale de l'AdCF à l'issue de ses travaux portent :

**Sur les sujets institutionnels et le projet de loi Engagement et proximité, l'AdCF :**

- soutient l'objectif de généralisation des « pactes de gouvernance » prévus par le projet de loi Engagement et proximité. Ces pactes doivent être réalisés dans l'année suivant la réélection de l'exécutif communautaire.
- demande de préserver la stabilité des périmètres et compétences des intercommunalités au cours des prochains mandats.
- demande aux parlementaires de revoir en profondeur les dispositions portant atteinte à la stabilité des intercommunalités,
- propose de renvoyer à la future loi 3 D le débat sur les clarifications de compétences.

**L'Assemblée générale de l'AdCF décide qu'une motion sera adressée dans les prochains jours à toutes les intercommunalités de France pour signature et envoi aux parlementaires.**

**Sur les questions financières et fiscales, l'AdCF :**

- demande l'engagement de la révision des valeurs locatives dès l'année 2020
- la mise en place d'une autre « clef de partage » entre communes et intercommunalités des ressources de remplacement de la taxe d'habitation
- souhaite que soit laissée la possibilité d'ajuster cette clef de partage dans le cadre des pactes financiers et fiscaux
- plaide pour l'engagement, dès 2020, d'un chantier de réflexion sur la simplification et le renforcement des dispositifs de péréquation,
- demande l'association étroite des intercommunalités de France à la concertation qui s'engage sur les impôts de production



**Sur les sujets de cohésion des territoires, l'AdCF plaide pour :**

- la généralisation de contrats pluriannuels et transversaux au cours des prochains mandats pour accompagner la mise en œuvre des projets de territoires,
- la relance au cours de la période 2020-2026 de grands programmes nationaux d'investissement consacrés à la transition écologique, aux mobilités et à la redynamisation industrielle des territoires

**Et en matière de transition écologique : L'AdCF :**

- considère que l'objectif de 90% des déchets triés pour recyclage, à l'horizon 2029, peuvent être atteints sans généralisation imposée d'un dispositif de consigne. Elle s'oppose à toute annonce ou décision susceptible de perturber le déploiement en cours des nouvelles consignes de tri qui accroissent fortement la performance de la collecte. L'AdCF souhaite qu'aucune décision ne soit prise à l'avenir sans une concertation étroite avec les intercommunalités et sans expérimentation préalable avec des volontaires.
- demande au gouvernement d'ouvrir la concertation avec les autorités en charge de la planification (communes, intercommunalités, SCOT, régions) sur les moyens d'atteindre l'objectif d' « artificialisation nette zéro ». Si elle partage l'objectif de réduire nos consommations foncières, l'AdCF considère que la méthode reste encore largement à définir. Elle demande au gouvernement de ne pas bloquer les Plans locaux d'urbanisme intercommunaux en cours d'approbation et de simplifier les obligations réglementaires.
- rappelle sa demande, pour le financement de la transition écologique dans les territoires (rénovation énergétique, mobilités, plans climat, économie circulaire...) d'un retour d'une fraction de la contribution climat énergie et de la fiscalité « carbone »

Erick Lacourrège, Directeur général des Services à l'Économie et du Réseau de la Banque de France est appelé à la tribune. Il présente un point de conjoncture, l'accord-cadre signé le 27 mars 2019 par le président de l'AdCF et le Gouverneur de la Banque de France et une cartographie des dynamiques d'entreprises à l'échelle des territoires à partir des données Banque de France

Le sujet portant sur l'évolution associative et changement de nom est reportée à l'assemblée générale prévue en octobre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 18h00.

Procès verbal fait à Paris,  
Le 6 novembre 2019,  
Le Président,

JEAN-LUC RIGAUT